

*Questions orales***L'EXPANSION ÉCONOMIQUE RÉGIONALE**

LA MISE EN VALEUR DU CHARBON DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE—L'AVENIR DE DEUX MINES

M. Nelson A. Riis (Kamloops-Shuswap): Madame le Président, ma question s'adresse au ministre de l'Industrie et du Commerce et ministre de l'Expansion économique régionale, dont le gouvernement a travaillé en très étroite collaboration avec le gouvernement fédéral de la Colombie-Britannique en vue de réaliser un des rares importants mégaprojets mis en œuvre dans l'Ouest. Le gouvernement a affirmé aux Canadiens qu'il s'agissait du principal projet de création d'emplois dans l'Ouest pour les mois et les années à venir.

● (1140)

Le ministre sait-il que d'après une étude effectuée récemment par la firme H.N. Halvorston Consultants Limited pour le compte de la B.C. Hydro and Power Authority, il faudra suspendre, probablement pour les 20 prochaines années, l'exploitation des deux principales mines du secteur du charbon du nord-est, c'est-à-dire les mines Bullmoose Mine et Quintet, à cause du prix du charbon qu'on en extrait?

L'hon. Ed Lumley (ministre de l'Industrie et du Commerce et ministre de l'Expansion économique régionale): Tout d'abord, madame le Président, je ne suis pas au courant des allégations du député. Par contre, s'il s'intéresse aux mégaprojets dans l'Ouest, je l'invite à encourager ses collègues à appuyer les modifications au tarif du Nid-de-Corbeau, car elles donneront lieu à l'un des plus grands mégaprojets jamais réalisés au Canada.

* * *

LE PROGRAMME D'ADAPTATION DE L'INDUSTRIE ET DE LA MAIN-D'ŒUVRE

ON DEMANDE DE PROLONGER LE PROGRAMME À PORT ALBERNI (C.-B.)

M. Ted Miller (Nanaimo-Alberni): Madame le Président, je voudrais poser une question au ministre de l'Emploi et de l'Immigration. Il y a dix mois, le gouvernement a annoncé un programme d'adaptation de l'industrie et de la main-d'œuvre de 15 millions de dollars pour Port Alberni. De cette somme, on n'a dépensé jusqu'à présent que 3 millions et on n'a créé que des emplois temporaires et pas d'emplois permanents. Étant donné que ce programme vient à échéance en décembre et que le secteur forestier restera le pivot de la région d'Alberni, le ministre est-il disposé à envisager de prolonger ce programme, en modifiant les critères pour que cette région puisse se lancer, avec l'aide du gouvernement, du secteur forestier et des travailleurs, dans un vaste programme de reboisement, grâce aux crédits qui restent?

L'hon. John Roberts (ministre de l'Emploi et de l'Immigration): Madame le Président, je suis heureux que le député en parle. Je ne connais pas exactement les détails de la situation à laquelle il fait allusion. Par conséquent, je suis heureux qu'il m'en ait parlé. J'étudierai la question d'un œil aussi favorable que possible.

J'ai déjà dit à la Chambre que nous avons décidé de maintenir ce qui est en réalité l'ancien Programme de création d'emplois provisoires, axé sur le secteur forestier. Il est possible que certains éléments de cette prolongation soient utiles au

député. De toute façon, j'étudierai la question en détail et j'essayerai de voir ce qu'il est possible de faire.

* * *

LE GRAIN

LE PROGRAMME DE STABILISATION DES PRIX DU GRAIN DE L'OUEST

M. Len Gustafson (Assiniboia): Madame le Président, ma question s'adresse au ministre des Transports. Les agriculteurs de l'Ouest ont l'impression que le gouvernement joue à des jeux politiques avec leur argent. Je fais allusion au programme de stabilisation des prix du grain de l'Ouest, qui représente quelque 900 millions de dollars, et à la hausse du prix initial du prix du grain. Le gouvernement continuera-t-il de garder pour lui l'argent des agriculteurs—j'insiste pour dire qu'il s'agit bien de l'argent des agriculteurs—et de jouer à des jeux politiques avec cet argent, ou bien se décidera-t-il à le distribuer? Le ministre chargé de la Commission canadienne du blé n'a rien dit d'intéressant à ce sujet. Quelles sont les intentions du gouvernement?

L'hon. Lloyd Axworthy (ministre des Transports): Madame le Président, je crois avoir déjà répondu cette semaine à des questions sur le programme de stabilisation des prix du grain de l'Ouest. Comme le député le sait, il s'agit essentiellement d'une caisse d'assurance, et les agriculteurs et le gouvernement fédéral contribuent tous deux à cette caisse jusqu'au jour où l'écart entre le prix coûtant et le prix de vente devient tellement exorbitant que les agriculteurs subissent des pertes énormes.

La loi elle-même prévoit que les versements doivent être calculés à partir d'une moyenne de cinq ans. Ce n'est pas laissé à la discrétion du gouvernement ou de quiconque. C'est énoncé très clairement dans la loi. La moyenne de cinq ans, dans la conjoncture actuelle, représente environ 400 millions de dollars de plus que les versements moyens étalés sur cinq ans, de sorte que nous ne pouvons accorder d'augmentation à l'heure actuelle. Cependant, j'ai déjà dit que nous envisageons actuellement de réduire cette période à trois ans, ce qui permettrait de réagir plus rapidement à la conjoncture.

Nous avons reçu des instances à cet égard. Dès que notre étude sera terminée, le gouvernement prendra des mesures à ce sujet, mais il faudrait évidemment adopter une loi pour ce faire.

* * *

LA COMMISSION CANADIENNE DU BLÉ

LE PRIX INITIAL DE L'ORGE

M. Len Gustafson (Assiniboia): Madame le Président, le ministre sait que le programme de stabilisation des prix du grain de l'ouest n'a pas été conçu comme une police d'assurance, mais bien comme un programme permettant d'assurer des liquidités aux agriculteurs. Au sujet du versement initial, quand le ministre annoncera-t-il une augmentation des versements pour l'orge? Le blé se vend actuellement à Thunder Bay \$1.14 de plus que ce que les agriculteurs touchent aux éleveurs aujourd'hui.